

GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC TROPHEE MAURICE HERZOG REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE CATEGORIE 3 PROTEGEE

15, 16 et 17 octobre 2021 – Golf de Chamonix Mont-Blanc

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Jeudi 30 septembre**
Contrôle des inscrits : **Vendredi 1 octobre**
Publication liste des inscrits et liste d'attente : **Mardi 5 octobre**
Publication des départs : **Mercredi 13 octobre**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Limitation d'Index

- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 2,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous : 45 premiers joueurs et ex-aequo.

Séries - Marques de départ

Une série Messieurs : Départs repère 1 (noirs)

Départ des tees 1 et 10 selon le Fichier Excel disponible sur le site arbitrage et Extranet de la FFGolf.

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur le trou 14, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Chamonix 35, route du golf 74400 Chamonix.

Droits d'engagement

- Adultes : 100 €
- Joueurs de 19 à 25 ans : 50 €
- Joueurs de moins de 19 ans : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le champ des joueurs est limité à 84 joueurs dont 9 wild-cards (3 FFGolf, 4 Ligue et 2 Club)

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end ou la veille de l'épreuve sur réservation auprès du Golf de Chamonix. Téléphone : +33 450 53 06 28.

Tirage des départs

Lors des tours 1 et 2, les départs se font des tees 1 et 10.

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, dans l'ordre du Mérite puis des index, les meilleurs partant en milieu de matinée.
- Lors du 2^{ème} tour, en inversant les tees de départ et en inversant le haut et le bas du tableau.
- Lors du tour suivant, dans l'ordre inverse des résultats, du tee 1 uniquement.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le **dimanche 17 octobre à l'issue de la compétition**, suivie d'un cocktail.